

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2019

ARTICLES LOI ÉQUILIBRE RELATIONS COMMERCIALES SECTEUR AGRICOLE
ALIMENTATION SAINES - (N° 1786)

AMENDEMENT

N° CE72

présenté par

M. Dive, M. Pierre-Henri Dumont, M. Viala, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine,
Mme Louwagie et Mme Beauvais

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.